



# le Paulinois



Volume 12 #2

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Septembre 2016

## Une équipe en action pour vous

### Projet garderie et résidence pour aînés

Votre équipe municipale est heureuse d'annoncer la construction d'une nouvelle garderie trilingue prévue pour janvier 2017. Nous nous joignons à plusieurs parents de la région pour souhaiter la bienvenue à cette future installation, qui pourra accueillir jusqu'à 15 poupons et 65 enfants de plus de 18 mois. Les garderies du regroupement éducatif sont reconnues pour la qualité de leurs services et se distinguent par leur programme d'immersion linguistique, axé sur le développement psychomoteur des plus jeunes et sur une approche pédagogique personnalisée. La garderie bénéficiera aussi d'un programme de soutien financier aux parents unique au Québec. Nous invitons les parents à rester à l'écoute pour la séance d'information prévue à la fin septembre, qui sera annoncée sous peu.

Dans notre entente, nous sommes à négocier la mise en place d'un centre médical avec plusieurs services et appartements pour personnes âgées.

Plus de détails suivront.

### Projet de réfection de la 67<sup>e</sup> Avenue

Malgré un suivi serré, nous n'avons pas obtenu tous les certificats

d'autorisation requis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour les travaux de réfection de la 67<sup>e</sup> Avenue. De plus, afin de minimiser les inconvénients des travaux routiers, nous nous intégrons aux travaux du ministère des Transports, qui doit effectuer la réfection du pont du marais en 2017. Un seul chantier, un seul entrepreneur. À notre avis, ce report de date constitue un avantage pour les citoyens et la municipalité. Ces travaux seront donc reportés en août 2017.

### Festival Nautique 2.0 première édition

Malgré une température qui nous a fait faux bond, nous sommes satisfaits des résultats de cette première édition. Les commentaires de nos partenaires, commanditaires, bénévoles et des festivaliers ont été positifs. De plus, ce qui est très encourageant, la majorité des commanditaires nous assurent leur soutien pour l'an prochain. Finances: avec un suivi serré des dépenses, le bilan financier est suffisamment positif pour envisager le retour du festival pour une deuxième édition. Nous profitons de cette tribune pour remercier tous les bénévoles, partenaires et commandi-

taires. Nous nous reverrons lors de la fête des bénévoles en novembre, l'invitation vous sera communiquée.

### Affichage

Vous avez sûrement remarqué les nouvelles affiches touristiques directionnelles dans la municipalité. L'uniformisation de l'affichage et l'élimination des affiches de toutes sortes représentent une priorité pour les élus. L'équipe municipale s'efforce de rendre votre milieu de vie agréable, votre collaboration nous est essentielle pour y arriver. Informez-vous de la réglementation avant d'afficher ailleurs que sur votre immeuble, d'implanter un bien ou une structure ou d'effectuer des travaux. L'équipe municipale se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Voici d'autres petits gestes qui feront une différence : la tonte régulière de la pelouse à une heure acceptable, la sortie des bacs d'ordures ou de recyclage après 19 h la veille de la collecte ou le matin de la collecte avant 7 h, le respect du voisinage lors de l'utilisation de la radio, le bruit en général et la garde de vos animaux de compagnie sur votre propriété. Travaillons ensemble pour faire de notre municipalité un bel endroit où il fait bon vivre.

**L'équipe municipale vous souhaite un bel automne.**

*Claude Leroux  
Maire*

## Le conseil municipal en bref

### Mars/Avril

- Festival nautique - formation d'un comité organisateur. Les conseillers Julie Mayer et Denis Thomas y siègent à titre d'élus.
- Ajout de 3 luminaires sur la 64<sup>e</sup> Avenue.
- Embauche de madame Éliane St-Pierre à titre d'animatrice-coordonnatrice au service des loisirs – période de probation de 6 mois.
- Adoption d'un règlement établissant la tarification exigible pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents.
- Adoption d'un règlement établissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale Lucile-Langlois-Éthier.
- Mandat accordé pour la rédaction de la politique municipale des aînés.
- Création d'un comité formé de personnes issues de tous les organismes oeuvrant dans la municipalité, pour l'élaboration de la politique municipale des aînés.
- Renouvellement du protocole d'entente avec le Centre de Plein Air l'Estacade pour le camp de jour.
- Embauche de trois nouveaux pompiers : Benoît Chatelois, Westley Lord-Charbonneau

et Éric Tardif.

- Entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne, moyennant une contribution de 307,04 \$ pour une période d'un (1) an.
- Résolution de félicitations à la Marina Fortin inc. à titre de finaliste du Gala de l'Excellence de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu.

### Mai/Juin

- Remerciements à monsieur Robert Savage, qui quitte ses fonctions au sein du Comité consultatif d'urbanisme après plus de 20 ans d'implication.
- Bienvenue à monsieur Gilles Laguë à titre de nouveau membre du Comité consultatif d'urbanisme.
- Le conseil municipal accorde son appui à l'Association des citoyens de la plaine inondable.
- Dépôt du rapport financier 2015.
- Embauche de six étudiants pour la saison estivale : 3 guides au Blockhaus, 2 manœuvres aux travaux publics et 1 aide pour le festival nautique et les événements municipaux.

- Montant de 8 000 \$ accordé à l'Association coopérante Les Amis du fort Lennox pour la gestion du Bureau d'accueil touristique de la municipalité.
- La conseillère madame Carol Rivard nommée maire suppléante pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2016.
- Autorisation au maire et à la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité deux conventions d'offre d'achat de terrain avec 9812539 Canada inc., pour les terrains dont la désignation cadastrale est une partie du lot 72, le lot 79-39 ainsi qu'une partie du lot 73.
- Assemblée publique de consultation sur plusieurs règlements de modification d'urbanisme : agrandissement de la zone 108 pour autoriser les projets résidentiels intégrés dans 2 zones, prescription et autorisation d'usages dans certaines zones.

### Aides financières accordées

Maison Hina	200 \$
Bal des finissants	
École Alberte-Melançon	200 \$
Le Grenier aux trouvailles	500 \$
Garde côtière auxiliaire	1 000 \$

Source:

**Marie-Lili Lenoir**

Directrice générale

## Sûreté du Québec



### VACANCES DE LA CONSTRUCTION (BILAN)

Voici le bilan des opérations effectuées dans le cadre de la campagne « Sur la route des vacances, mettez la pédale douce ! », qui a eu lieu du 22 juillet au 7 août à l'occasion des vacances de la construction.

Les policiers ont signifié près de 15 000 constats d'infraction sur le territoire de la Sûreté pendant cette période. Les opérations réalisées ciblaient principalement les causes les plus fréquentes de collisions, soit les excès de vitesse, le non-port de la ceinture de sécurité et l'utilisation du téléphone cellulaire au volant. Également, pendant cette période, les patrouilleurs ont procédé à l'arrestation de près de 350 conducteurs en lien avec la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues.

Malgré la sensibilisation et les interventions policières réalisées, il y a malheureusement 10 personnes qui ont perdu la vie sur le territoire de la Sûreté du Québec au cours de ces deux semaines de vacances. Même s'il s'agit du meilleur bilan depuis les 5 dernières années, c'est encore 10 vies de trop qui ont connu une fin tragique

sur nos routes.

Parmi les victimes, 4 étaient des motocyclistes, ce qui accroît le nombre de décès à 22 depuis le début de la saison 2016. Notons qu'en 2015, il y a eu 41 motocyclistes impliqués dans une collision mortelle.

### POKÉMON GO JEU VIRTUEL, RISQUES RÉELS

Les policiers lancent un appel à la prudence alors que de nombreux adeptes du jeu de réalité virtuelle Pokémon GO déambulent dans les lieux publics pour profiter de leur nouvelle application.

Bien qu'elle n'ait répertorié aucun incident à ce jour sur son territoire, la Sûreté du Québec rappelle que ce jeu peut constituer une source de distraction posant des dangers réels pour ses utilisateurs et le public.

**Lorsque vous jouez :**

- Soyez attentif à votre environnement et respectez les lois en vigueur.
- Identifiez les facteurs de risque lorsque vous vous déplacez dans un nouvel environnement.
- Évitez de poser des gestes brusques, surtout si vous vous trouvez dans une foule.

- Évitez le réseau routier et, si vous devez vous y déplacer, respectez la signalisation. Assurez-vous toujours d'avoir le champ libre avant de traverser une rue, une piste cyclable ou toute autre infrastructure de transport.
- Éviter de jouer près de zones sécurisées ou des établissements à accès restreint.
- Ne jouez pas lorsque vous conduisez. Rappelez-vous que le seul fait de tenir en main un téléphone cellulaire en conduisant, peu importe la raison, est illégal.
- Si vos passagers jouent, ne vous laissez pas distraire par le jeu et assurez-vous que vous êtes en mesure d'immobiliser votre véhicule de façon sécuritaire avant que vous ou vos passagers en sortiez.
- Jouez le jour plutôt que la nuit et évitez de vous rendre seul dans des endroits isolés.

### Conseils pour les parents

Il est déconseillé aux enfants de jouer seuls à ce jeu. Les policiers invitent donc les parents à toujours accompagner leurs enfants qui désirent jouer à Pokémon Go et à délimiter clairement un territoire sécuritaire où le jeu est permis.

Rappelons que certains utilisateurs du jeu peuvent placer des appâts à certains endroits, ce qui pourrait amener des personnes malveillantes à se servir de ce jeu pour attirer des gens dans des endroits isolés. Il est donc important de toujours être accompagné lorsque vous jouez, et ce, peu importe votre âge !

# Bibliothèque Lucile-Langlois-Éthier



## VENTE DE LIVRES USAGÉS

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre et le dimanche 2 octobre, de 13 heures à 16 heures, la bibliothèque tiendra une vente de livres usagés au local des organismes de la municipalité (local du Club Fadoq). Il y aura sur chaque volume un prix suggéré. Vous n'êtes toutefois pas tenu de payer ce prix. À vous de juger ce que valent les volumes que vous emportez. Personne ne vérifiera le montant que vous déposerez.

Il y aura une grande quantité de livres de toutes catégories pour jeunes et adultes ainsi que des DVD et des revues. Plusieurs volumes

sont pratiquement neufs car ils n'ont été lus que par ceux qui les ont achetés et nous les ont donnés. La bibliothèque les possédant déjà, nous les mettons en vente. Si vous êtes amateur de lecture, voici une excellente occasion de vous procurer à très bas prix des heures de divertissement.

Les acheteurs qui laisseront leur nom et numéro de téléphone auront la chance de gagner un bon d'achat de 25 \$ à la Librairie Moderne de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le



## 30<sup>e</sup> anniversaire

L'association coopérante « Amis du Fort Lennox » célèbre cette année son 30<sup>e</sup> anniversaire. Issue de la volonté de quelques citoyens de mettre en valeur le site historique inestimable que constitue le fort Lennox, elle a traversé les trois dernières décennies et peut s'enorgueillir de nombreuses réalisations, malgré les difficultés rencontrées et des ressources financières plutôt limitées.

Depuis 1986, les Amis opèrent deux comptoirs de vente, l'un au fort Lennox l'autre au Centre d'accueil de la 61<sup>e</sup> Avenue. Ils sont également les gestionnaires du Centre d'accueil et de la cantine sur l'île aux Noix. Depuis deux ans, ils ont pris en charge le Bureau d'information touristique, transféré du Blockhaus de la Rivière-Lacolle au Centre d'accueil.

Il serait trop long d'énumérer tous les projets et activités rendus possibles grâce à la collaboration entre les « Amis du Fort Lennox » et Parcs Canada. Que ce soit l'un ou l'autre qui en ait été le maître d'œuvre, cette collaboration a toujours constitué la clef du succès.

L'association tient à exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui ont bénévolement fait partie des divers conseils d'administration, aux directrices générales qui ont œuvré dans des conditions parfois difficiles, aux personnes et entreprises qui l'ont appuyée au cours de ces trois décennies et, bien sûr, à Parcs Canada. Nous souhaitons ardemment que cette belle aventure se poursuive encore longtemps.

Nous vous invitons à devenir membre des Amis du Fort Lennox. Vous aiderez ainsi l'association à poursuivre son travail. Il n'en coûte que 20 \$ annuellement. Vous bénéficierez ainsi d'un rabais sur le coût de la traversée au fort Lennox et lors de certaines de nos activités. Pour toute information, vous pouvez joindre l'association au 450-291-3293.

tirage aura lieu à 16 heures, le 2 octobre.

## **Premiers arrivés premiers servis!**

N.B. : Pour emporter des volumes, les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

## Heure du conte

L'heure du conte pour les tout-petits (de 2 à 8 ans) reviendra à la fin octobre à l'occasion de l'Halloween. La date précise sera annoncée ultérieurement. L'activité a lieu au local des organismes de la municipalité. Les enfants assistent à un conte suivi d'un bricolage. De nombreux prix de présence sont remis aux participants. Un grand merci au Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour sa collaboration habituelle et à Carmen Caya, responsable de l'activité.

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi	14 h - 15 h 30
Mercredi	19 h - 21 h
Vendredi	19 h - 21 h
Samedi	10 h - 12 h

**Roger Langlois**  
Responsable

## Souper champêtre

Un grand merci aux 170 personnes qui sont venues à notre souper champêtre sur l'île aux Noix, le vendredi 8 juillet dernier, dans le cadre du Festival nautique. Le repas était excellent, la température idéale et l'ambiance festive. Nous espérons que vous avez apprécié l'expérience malgré certains problèmes de logistique lors du retour, pour lesquels nous nous excusons.

## Une salle au nom des Amis du Fort Lennox

Pour souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association, Parcs Canada a mis une pièce du logis des officiers du fort Lennox à notre disposition. Ce sera la « Salle des Amis », que nous pourrions utiliser à notre convenance. Nos remerciements à Parcs Canada.

**Helen Farrar**  
Présidente



### 3<sup>e</sup> édition du Tournoi des Familles de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix **LES GRANDS GAGNANTS :** **La famille THOMAS-FLEURY !**

C'est la famille THOMAS-FLEURY qui a remporté la 3<sup>e</sup> édition du tournoi de balle-molle familial de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, les 19-20-21 août derniers !!! La famille Bourgogne a terminé en 2<sup>e</sup> position. Félicitations et merci à toutes les équipes.



### SAISON DE SOCCER TERMINÉE **Méga-Boom 2016**

Félicitations à nos deux équipes de soccer et aux entraîneurs, qui étaient à la Méga-Boom lors de la fin de semaine du 20-21 août pour représenter Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix!



Équipe U5-U6 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Entraîneur Benoît Chatelais)



Équipe U3-U4 de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Entraîneur Kim Bourdages)

## FESTIVAL NAUTIQUE DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

### ÉVÈNEMENT RÉUSSI MALGRÉ LA PLUIE !

Le Festival Nautique est fier d'avoir été l'un des seuls événements de la Montérégie à avoir tenu tête à Dame Nature au cours de la fin de semaine des 8-9-10 juillet derniers. Malgré le mauvais temps, toute la programmation prévue a été respectée. Près de 3 000 visiteurs se sont présentés au lieu historique national de Parcs Canada afin de profiter du site et des activités de la première édition du Festival Nautique, de retour après 20 ans d'absence. L'achalandage aurait sans aucun doute doublé et peut-être davantage si la température avait été plus clémente.

Plusieurs activités ont su plaire à toute la famille – Le vendredi fut probablement la journée la plus favorable du festival en termes de température. Le quartier des artisans, l'Espace Famille et tous les partenaires commanditaires étaient présents pour accueillir les visiteurs. La prestation de Jeffrey Piton, les feux d'artifice et le Bal en bleu avec Dan D-Noy, Dj John Adam & Dj Kerozen, furent un grand succès! Les samedi et dimanche ont été plus affectés par la température, mais les spectacles LeBoeuf/Deschamps et SMASH ont été très appréciés par les courageux qui se sont présentés. La parade de bateaux et la course de rabaskas seront sans aucun doute de retour l'an prochain vu leur grande popularité.

Une belle équipe – Sans tous les partenaires, commanditaires et bénévoles, l'événement n'aurait pu avoir lieu. L'énergie, le soutien et la collaboration de tous les comités et bénévoles sont en grande partie responsables de cette grande réussite! Le comité organisateur tient à remercier sincèrement tous les bénévoles qui ont donné leur 110 % tout au long de l'événement et qui se sont tellement investis et impliqués dans ce projet, qui a permis de faire bouger autant de gens!

### À l'an prochain

L'événement a su impressionner tout le monde malgré la mauvaise température! Beau temps mauvais temps, la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix confirme que l'événement aura lieu l'an prochain les 7-8-9 juillet, pour une deuxième édition. Les installations et l'organisation ont reçu d'excellents commentaires. L'objectif sera d'offrir aux visiteurs un événement d'aussi grande envergure et le désir du comité organisateur est bien entendu de faire mieux d'année en année!!!

Source:  
Éliane St-Pierre  
Coordonnatrice-animatrice  
aux loisirs et événements



Spectacle Deschamps/Leboeuf



Course de rabaskas



Bateau du Centre du camion Gamache

# Service des loisirs de Saint-Paul- de-l'Île-aux-Noix Automne 2016 Horaires des activités

**Heures d'ouverture  
du Centre Paulinoix :  
Tous les soirs en semaine  
de 17 h 30 à 21 h**

Rejoignez-nous sur



5 septembre  
au 16 décembre  
2016

ACTIVITÉS SPÉCIALES  
au Centre Paulinoix

**Vendredi 9 septembre :**  
**Marathon de jeux de  
société**

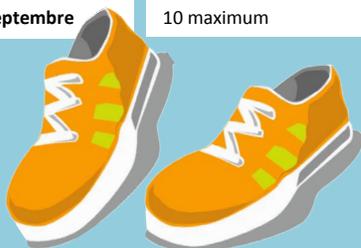
19 h à 22 h – POUR TOUS  
\* Maïs soufflé gratuit

**Vendredi 28 octobre :**  
**Soirée dansante  
déguisée**

20 h à 23 h – POUR TOUS  
\* Maïs soufflé gratuit  
\* Concours de danse et du plus  
beau costume



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p><b>Club de marche intérieur - GRATUIT</b> 10 h à 11 h *Début : 10 octobre</p>	<p><b>Soccer pour enfants GRATUIT</b> 17 h 45 à 18 h 45 15 semaines 5 à 10 ans, mixte</p>	<p><b>Club de marche intérieur - GRATUIT</b> 10 h à 11 h *Début : 10 octobre</p>	<p><b>Kick-Ball pour enfants GRATUIT</b> 18 h 00 à 19 h 30 6 à 8 semaines – Selon température 8 à 12 ans, mixte *À l'extérieur *16 inscriptions minimum</p>	<p><b>Sports et jeux extérieurs :</b> <b>Badminton, volleyball, parachute, jeux de fer et plus encore ! GRATUIT</b> 17 h 45 à 19 h 45 6 à 8 semaines – Selon température POUR TOUS *À l'extérieur</p>
<p><b>Hockey cosom enfants GRATUIT</b> 17 h 45 à 18 h 45 15 semaines 8 à 12 ans, mixte *Casque avec grille et gants obligatoires.</p>	<p><b>Club de marche extérieur - GRATUIT</b> 18 h 30 à 19 h 30</p>	<p><b>Cardio-muscu-abdo</b> 18 h 30 à 19 h 30 13 semaines Coût : 50 \$ (résident), 65 \$ (non-résident) 16 ans et + *Voir infos au verso</p>	<p><b>Club de marche extérieur - GRATUIT</b> 18 h 30 à 19 h 30</p>	<p><b>Activité jeux de société GRATUIT</b> 19 h à 21 h 15 semaines POUR TOUS</p>
<p><b>Hockey cosom adultes</b> 19 h à 22 h 12 semaines Coût : 30 \$/joueur *Équipe d'entreprise, familiale ou joueur individuel. * Début : 26 septembre</p>	<p><b>NOUVEAU Cardio-Boxe</b> 19 h à 20 h 30 15 semaines <del>Prix régulier : 165 \$/pers.</del> Avec rabais de la municipalité : 120 \$/pers. *Entraîneur privé personnalisé - Matériel fourni ** 6 inscriptions minimum - 10 maximum</p>	<p><b>Danse en ligne</b> 19 h à 20 h 15 semaines Coût : 40 \$ (résident) / 55 \$ (non-résident) *Salle des organismes</p>	<p><b>Badminton libre adultes - GRATUIT</b> 19 h à 21 h 15 semaines *Équipe d'entreprise, familiale ou joueur individuel.</p>	
		<p><b>Zumba +</b> 19 h 30 à 20 h 30 13 semaines Coût : 60 \$ (résident) / 75 \$ (non-résident) 16 ans et + *Voir infos au verso</p>	<p> = Activité qui nécessite une inscription</p>	
			<p><b>Infos : 450 291-3166 poste 2303</b></p>	
			<p><b>Inscriptions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À la mairie : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h</li> <li>- Au Centre Paulinoix : 17 h 30 à 21 h</li> </ul>	





## Compo-Haut Richelieu

### **AÉROSOLS, PEINTURE, PILES ET AUTRES RDD : JAMAIS AUX ORDURES!**

Des réactions chimiques d'envergure, comme des incendies, peuvent se déclencher lorsque des résidus domestiques dangereux (RDD) se retrouvent aux ordures ménagères. La solution de rechange : les écocentres! Ils sont acceptés sans frais et à l'année.

À l'écocentre Iberville (825, rue Lucien-Beaudin) et Lacolle (8, rue du Parc-Industriel), vous pouvez disposer sans frais de : ampoules fluocompactes, appareils électroniques, batteries automobile, bonbonnes de propane (de moins de 100 lbs), cartouches d'encre, huile (contenants d'origine), néons, peinture (contenants d'origine) et piles.

À l'écocentre Saint-Luc (950, rue Gaudette), vous pouvez disposer des mêmes produits qu'à Iberville et Lacolle, mais aussi : aérosols, antigel, colles, engrais, essence, extincteurs, pesticides, produits nettoyants, solvants et vernis.

Les produits commerciaux ou industriels sont refusés dans les trois écocentres, à l'exception des néons et des appareils électroniques.

Vous avez un doute sur un produit dont vous souhaitez vous départir? Téléphonnez-nous!

### **RECYCLEZ VOS ÉLECTRONIQUES!**

Saviez-vous que les appareils électroniques sont acceptés sans frais dans les écocentres de Compo-Haut-Richelieu? Le matériel électronique amassé est ensuite géré par l'ARPE-Québec, qui s'assure que les produits récupérés soient gérés de façon écologique.

Pour plus d'informations concernant la collecte sélective, la collecte d'ordures ménagères, les écocentres ou autres, les citoyens sont invités à communiquer avec le bureau administratif au **450 347-0299 (poste 21)**, à **info@compo.qc.ca** ou à visiter le site Internet **www.compo.qc.ca**.



### **30 SEPTEMBRE ET 1-2 OCTOBRE**

Chaque année, depuis 1997, les Journées de la culture se tiennent le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants. Dans les petites comme dans les grandes municipalités, elles visent à sensibiliser la population à l'importance et la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture.

Dans le cadre de ces journées, la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix vous offrira **3 belles activités GRATUITES** :

#### **Vendredi 30 septembre 19 h**

Inauguration du croque-livres de Saint-Paul, accompagné d'une heure du conte.

Au 959, rue Principale

**Éliane St-Pierre, 450-291-3166 poste 2303**

#### **Samedi 1<sup>er</sup> octobre, de 13 h à 17 h**

Dégustation de vins et fromages avec artisans et musiciens.

Au 959, rue Principale

**Éliane St-Pierre, 450-291-3166 poste 2303**

#### **Vendredi 30 septembre (soirée), samedi 1<sup>er</sup> octobre (8 h 30 - 17 h 30), dimanche 2 octobre (8 h 30 - 17 h)**

Reconstitution des rébellions patriotes de 1837-1838

Au Blockhaus de la Rivière-Lacolle

1, rue Principale (route 223)

**Dominic Provencher-Langlois, 450-246-3227**

## Club FADOQ Île-aux-Noix Rive-Sud-Suroît

Le Club FADOQ Île-aux-Noix, qui compte environ 200 membres, recommence ses activités pour la session d'automne 2016. Avoir sa carte FADOQ ne nous fait pas vieillir à l'avance, car nous avons des privilèges et nous bénéficions de plusieurs rabais dans différents domaines. Nous serons heureux de vous accueillir en grand nombre aux activités, qui vous sont offertes gratuitement.

Les cours de **Vie Active** reprennent sous la surveillance d'un des nôtres, Michel Gauthier, qui possède une formation spéciale de la

FADOQ régionale, afin de bien encadrer les efforts de chacun selon les normes officielles en vigueur. Nous avons aussi une grande diversité d'exercices pour nous garder en forme. Début : le 6 septembre à 9 h 30.

Tous les lundis et mercredis matins, marche intérieure au Centre Paulinoix de 9 h 30 à 11 h à partir du 12 septembre.

Le mercredi soir, des cours de tai-chi à partir du 7 septembre de 19 h à 20 h.

Le jeudi matin, des activités de mise en forme

(cardio) débutant le 8 septembre à 9 h 30.

Le **Poker** a lieu deux fois semaine (mardi après-midi 13 h 30 et jeudi soir 18 h 30). Début : 6 septembre 2016.

Enfin, **nos soupers**, toujours très populaires, recommencent le 21 octobre. Chacun peut apporter ses boissons alcoolisées. Ne pas oublier qu'il faut réserver pour les soupers.

Quant aux déjeuners, servis à volonté, ils débutent le 1 octobre. Membres, amis et familles sont les bienvenus au même tarif pour ces déjeuners!

**Au plaisir de vous revoir bientôt**

**Carmen Fortin**

Présidente, FADOQ Île-aux-Noix

## Club Optimiste

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



Chaque année, le Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix offre des bourses d'études aux étudiant(e)s de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et de Saint-Valentin, ainsi qu'aux enfants aux études des membres du club. Les candidat(e)s doivent au préalable se présenter à une entrevue.

Cette année, 14 bourses ont été décernées à des étudiant(e)s inscrit(e)s à un DEP ou fréquentant le cégep et l'université. Les bourses sont de 400 \$ (DEP), 450 \$ (CÉGEP) et 700 \$ (UNIVERSITÉ). **Félicitations et bon succès à tous!**

### RÉCIPIENDAIRES BOURSES 2016



#### DEP ET CÉGEP

##### **Shawn Surprenant**

Mécanique auto  
Ecole des métiers

##### **Maude Barbeau-Grégoire**

Sciences de la nature  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

##### **Alexandra Thibert**

Option multidisciplinaire  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

##### **Paul-André Haché**

Techniques de l'informatique  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

##### **Barbara Lussier**

Sciences humaines  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

##### **Ariane Pinsonneault**

Gestion de commerces  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

##### **Catherine Bouchard**

Administration  
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

#### UNIVERSITÉ

##### **Nicolas Barbeau-Grégoire**

Agronomie  
Université Laval

##### **Carlie Raymond-Giasson**

Entrepreneuriat et gestion PME  
Université Laval

##### **Marianne Thibert**

Kinésiologie  
Université de Sherbrooke

##### **Samuel Surprenant**

Droit  
Université de Sherbrooke

##### **Laurence Bouchard**

Droit  
Université de Sherbrooke

##### **Marie Ammerlaan**

Médecine  
Université de Sherbrooke

##### **Alexandra Pinsonneault**

Psychoéducation  
Université de Montréal

## Cercle de Fermières



Le Cercle débute ses activités mercredi le 7 septembre 2016 avec la première réunion mensuelle à 19 h. Notre local est ouvert les lundis et mercredis de 10 h à 16 h ainsi que les lundis soirs de 19 h à 21 h, pour accommoder les femmes qui travaillent à l'extérieur. Nous aurons notre partie de cartes mercredi le 19 octobre 2016 à 19 h; billets à 8 \$ (lunch et prix de présence compris).

Nous avons un nouveau conseil :

**Christiane Fleury,**  
présidente (450-291-5456)

**Lorraine Thibault,**  
vice-présidente, responsable des dossiers  
(450-291-3360)

**Linda Patenaude,**  
secrétaire-trésorière (450-246-3589)

**Monique Vallières,**  
conseillère – communications  
(450-210-4058)

**Ghislaine Blais,**  
conseillère – arts textiles (450-291-3405)

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre une des membres de notre conseil. Il nous fera plaisir de vous rencontrer. Nous vous attendons.

*Christiane Fleury*  
Présidente



Bonne rentrée  
à tous  
nos étudiants !

## Chronique histoire

# La 67<sup>e</sup> Avenue en 1932

Il existe actuellement à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix un projet de réfection de la 67<sup>e</sup> Avenue, qui va de la rue Principale au quai de l'ancien hôtel Gosselin. Il est donc intéressant de considérer cette photo, qui date de novembre 1932. En pleine crise économique, les gouvernements et municipalités effectuaient des travaux publics, particulièrement l'amélioration

des routes, pour tenter d'atténuer les effets de la crise. C'est ainsi qu'on recourrit de gravier la 67<sup>e</sup> Avenue. Elle était jusque-là en terre et plus ou moins praticable lorsqu'il pleuvait.

Des cultivateurs de la paroisse avaient été embauchés pour le transport par Anthime Bisailon, le contremaître. Monsieur Bisailon fut ultérieurement maire de la

municipalité, de 1953 à 1959.

Les attelages de chevaux que l'on voit sur la photo se tiennent sur le site de l'actuelle école Alberte-Melançon. Ce n'était alors qu'un terrain vague. Le camion que l'on aperçoit à droite serait le premier à avoir circulé à Saint-Paul et aurait appartenu à Monsieur Félix Hébert, qui fut conseiller municipal pendant plusieurs années.



Sécurité publique  
Québec



Sécurité  
incendie

**La Semaine de la prévention des incendies 2016 aura lieu du 9 au 15 octobre. Profitez-en pour vérifier si vous êtes bien protégé contre le feu.**

### Si vous êtes fumeur...

Le nombre de fumeurs ne cesse de diminuer mais les articles de fumeur restent à l'origine de nombreux incendies de bâtiments au Québec.

#### Attention!

- Ne fumez pas au lit.
- Ne laissez jamais sans surveillance une cigarette qui brûle.
- Ne déposez jamais un cendrier sur une surface instable.
- Ne videz jamais le contenu d'un cendrier dans une poubelle.
- Ne fumez jamais dans un local contenant des produits inflammables.
- Ne fumez jamais en présence de produits

inflammables contenus dans des bonbonnes d'aérosol (fixatif pour cheveux par exemple), dans des cylindres d'oxygène, etc.

### Pas de mégots dans les pots!

N'éteignez jamais une cigarette dans un pot à fleurs, une balconnière, dans de la terre noire, du paillis ou toute autre matière similaire. Ces matières sont composées de tourbe, de mousse et de copeaux combustibles. Elles contiennent également des engrais chimiques. Il s'agit de sources potentielles d'incendie lorsqu'elles sont en contact avec une source de chaleur. Il peut s'écouler jusqu'à quatre ou cinq heures entre le moment où une cigarette y est écrasée et l'apparition d'une première flamme.

### Soyez vigilants!

- Utilisez un cendrier à large rebord.
- Rangez les briquets ou les allumettes hors de la vue et de la portée des enfants.

- Éduquez les enfants sur l'effet destructeur du feu.
- Demandez aux enfants d'aviser un adulte s'ils trouvent des briquets ou des allumettes.
- Soyez à l'affût des comportements douteux de vos enfants par rapport au feu.

### La sécurité incendie pour les enfants invités à une « soirée pyjama »

Si votre enfant a l'intention de passer la nuit chez un ami ou une amie, assurez-vous que la maison de cette famille est sécuritaire et à l'abri des incendies. Voici quelques points à prendre en considération avant de dire «oui»...

- Y a-t-il beaucoup d'objets qui traînent à l'intérieur ou aux alentours de la maison ?
- Y a-t-il des avertisseurs de fumée en bon état à chaque étage de cette maison et à l'extérieur des chambres à coucher et autres endroits utilisés pour dormir?
- Les enfants seront-ils supervisés en permanence?
- Y a-t-il deux moyens de sortir de la chambre où votre enfant dormira?
- Les résidents sont-ils de gros fumeurs?